

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 06 OCTOBRE 2022
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2022-05-20 - FINANCES (7.1) - DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

DATE DE CONVOCATION : 29 SEPTEMBRE 2022

DATE DE PUBLICATION : 10 OCTOBRE 2022

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Étaient présents :	FONTAINE André (départ à compter de la 2022.05.06), TARDY Yvan (ayant la procuration de B. DEPAILLAT), CLAUDON Jean-Louis , FONTANA André , PICARD Denis , AMMARI Christelle , BONNIN Pierre , LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de R. JOUBERT), POIRSON Elisabeth , STAROSSE Jean Luc (ayant la procuration de M. NOISSETTE), PAYEUR Emmanuel , PREVOT Vincent (ayant la suppléance de JF SEGAULT), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de ROSSO Michel), GUYOT Laurent , PLANCHAIS Viviane , SILLAIRE Roger , RADER Audrey-Helen , MAURY Christophe , GUILLAUME Isabelle , KNAPEK Patrice , DOMINIAK Bernard , WINIARSKI Patricia , MONALDESCHI Philippe , GASPAR Isabel , TOUSSAINT André , SITTLER David , ARNOULD Raphaël , LALANCE Corinne , CARON Jean-François , MARIN Karine , TAILLY Jérôme , SAUVAGE Catherine , MARTIN Vincent , PIERSON Chantal , DOHR Hervé (ayant la procuration de R. FAVRET), HENNEBERT Philippe , MATTE Jean-François , COLIN Xavier , ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de T. CHENOT), HARMAND Alde (ayant la procuration de Ch. ASSFELD LAMAZE), DICANDIA Chantal , ADRAYNI Mustapha , LE PIOUSSE Lydie (ayant la procuration de F. EZAROIL), HEYOB Olivier (ayant la procuration de L. RIVET), DE SANTIS Fabrice , CHANTREL Nancy , BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de M. GUEGUEN), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien , MOREAU Jean-Louis , LALEVEE Lucette , BRETENOUX Patrick , MASSELOT Catherine (ayant la procuration de O. ERDEM), MANGEOT Etienne , FELTEN Daniel , COUTEAU Jean-Pierre .
Étaient excusés :	COLLET Thierry , SEGAULT Jean-François , ROSSO Michel , VANIER Stéphane , NOISSETTE Michel , JOUBERT Roger , BORELA Francis , BELLINASSO Alain , DEPAILLAT Bernard , MANSION François , DURANTAY Corine , CHENOT Tony , RIVET Lionel , ASSFELD LAMAZE Christine , EZAROIL Fatima , ERDEM Olivier , GUEGUEN Marie , SIMONIN Hervé , FAVRET Régis , GUYOT Gilles
Avis de procuration :	Du début à la fin : 10 avis de procuration.
Avis de suppléance :	Du début à la fin : 2 avis de suppléance.
Secrétaire de séance :	ADRAYNI Mustapha
Nombre de présents :	Du début à la 2022.05.05 : 55 PRESENTS. De la 2022.05.06 à la fin : 54 PRESENTS.
Nombre de votants :	Du début à la 2022.05.05 : 65 VOTANTS. De la 2022.05.06 à la fin : 64 VOTANTS.

La décision modificative est destinée à divers ajustements et régularisations indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

- La prise en compte du reversement de la quote-part de taxe d'aménagement majorée antérieurement décidée par la commune de Sexey-aux-Bois au titre des équipements d'alimentation en eau potable, désormais transférés à la Communauté de Communes : suite à signature de la convention et au titre des travaux se sont intervenus entre 2011 et 2017, c'est une recette de 80 831 € à prévoir au chapitre 10 (article 10226).
- Le virement de section à section (chapitres 023 et 021) peut être diminué d'autant.
- Au titre de corrections de facturations, le service des abonnés est amené à procéder en 2022 à des annulations de factures émises en 2020 et 2021. Le montant des annulations comptabilisées en dépenses réelles de fonctionnement au chapitre 67 (article 678) est ainsi estimé à 230 000 €, pour une prévision budgétaire de 150 000 € (+80 000 €).
- La Communauté a engagé, sans assistance, une action auprès des Douanes pour bénéficier d'un remboursement de taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) : une recette de 21 357 € est à prévoir au titre des années 2020 et 2021 au chapitre 77 (article 7718).
- Les dépenses imprévues de la section de fonctionnement (chapitre 020) sont portées à 42 188 €.

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
70		Produits du domaine et ventes diverses	4 600 000,00	0,00	4 600 000,00
74		Dotations et participations	20 000,00	0,00	20 000,00
75		Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00
77		Produits exceptionnels	0,00	+21 357,00	21 357,00
	7718	Autres produits exceptionnels	0,00	+21 357,00	21 357,00
78		Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00
		REC. REELLES DE FCT HORS REPORT	4 670 000,00	+21 357,00	4 691 357,00
002		Résultat de fonctionnement reporté	1 549 095,09	0,00	1 549 095,09
		RECETTES REELLES DE FCT	6 219 095,09	+21 357,00	6 240 452,09
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	150 000,00	0,00	150 000,00
		RECETTES D'ORDRE DE FCT	150 000,00	0,00	150 000,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 369 095,09	+21 357,00	6 390 452,09

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
011		Charges à caractère général	2 598 641,00	0,00	2 598 641,00
012		Charges de personnel	600 000,00	0,00	600 000,00
014		Atténuation de produits	1 120 000,00	0,00	1 120 000,00
022		Dépenses imprévues	20 000,00	+22 188,00	42 188,00
	022	Dépenses imprévues	20 000,00	+22 188,00	42 188,00
65		Autres charges de gestion courantes	7 000,00	0,00	7 000,00
66		Charges financières	55 000,00	0,00	55 000,00
67		Charges exceptionnelles	176 600,00	+80 000,00	256 600,00
	678	Autres charges exceptionnelles	150 000,00	+80 000,00	230 000,00
68		Dotations aux dépr. et aux provisions	0,00	0,00	0,00
		DEPENSES REELLES DE FCT	4 577 241,00	+102 188,00	4 679 429,00
023		Virement à la section d'investissement	791 854,09	-80 831,00	711 023,09
	023	Virement à la section d'investissement	791 854,09	-80 831,00	711 023,09
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FCT	1 791 854,09	-80 831,00	1 711 023,09
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 369 095,09	+21 357,00	6 390 452,09

Chap.		SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
10		Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00	+80 831,00	580 831,00
	10226	<i>Taxe d'aménagement</i>	0,00	+80 831,00	80 831,00
13		Subventions d'investissement	2 151 004,84	0,00	2 151 004,84
16		Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
		REC. REELLES D'INV. HORS REPORT	3 651 004,84	+80 831,00	3 731 835,84
001		Solde d'exéc. de la section d'inv. reporté	531 366,42	0,00	531 366,42
040		RECETTES REELLES D'INV.	4 182 371,26	+80 831,00	4 263 202,26
021		Virement de la section d'exploitation	791 854,09	-80 831,00	711 023,09
	021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	791 854,09	-80 831,00	711 023,09
040		Opérations de transfert entre sections	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
041		Opérations patrimoniales	150 000,00	0,00	150 000,00
		RECETTES D'ORDRE D'INV.	1 941 854,09	-80 831,00	1 861 023,09
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 124 225,35	0,00	6 124 225,35

Chap.		SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
020		Dépenses imprévues	25 956,89	0,00	25 956,89
16		Emprunts et dettes assimilées	420 000,00	0,00	420 000,00
20		Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	6 000,00
21		Immobilisations corporelles	1 764 733,66	0,00	1 764 733,66
		OPERATIONS INDIVIDUALISEES	3 607 534,80	0,00	3 607 534,80
		DEP. REELLES D'INV. HORS REPORT	5 824 225,35	0,00	5 824 225,35
		DEPENSES REELLES D'INV.	5 824 225,35	0,00	5 824 225,35
040		Opérations de transfert entre sections	150 000,00	0,00	150 000,00
041		Opérations patrimoniales	150 000,00	0,00	150 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INV.	300 000,00	0,00	300 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 124 225,35	0,00	6 124 225,35

Les balances du budget annexe eau potable sont modifiées comme suit :

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (70007)

BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	6 124 225,35	6 124 225,35
Fonctionnement	6 390 452,09	6 390 452,09
TOTAL	12 514 677,44	12 514 677,44

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	5 824 225,35	300 000,00	4 263 202,26	1 861 023,09
Fonctionnement	4 679 429,00	1 711 023,09	6 240 452,09	150 000,00
TOTAL	10 503 654,35	2 011 023,09	10 503 654,35	2 011 023,09

Vu la saisine du Conseil d'Exploitation se réunissant le 5 octobre 2022,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget annexe eau potable (70007) comme précisé ci-avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 10/10/2022 à 15h13

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/10/2022

Application agréée E-legalite.com